



OÙ? À Caen, dans le Calvados.

QUI? Caen Habitat et l'ADEME.

POURQUOI? Vérifier que les travaux de rénovation thermique tiennent leurs promesses de performance.

70% d'économies de charges de chauffage et d'eau chaude sanitaire sont prévues.

© Cabinet Bernard-Thouin-Bossuyt Architectes

Mesurer

Vérifier la baisse de la consommation

L'OPHLM* Caen Habitat s'est lancé dans un projet ambitieux : la réhabilitation thermique de 730 logements sociaux. À ce titre, ce chantier est l'un des dix plus grands de ce type en cours en France. « Il devrait permettre d'obtenir des bâtiments actuels, construits entre 1960 et 1970, une performance énergétique en bâtiment basse consommation : 70% d'économies de charges de chauffage et d'eau chaude sanitaire devraient être réalisées par rapport à la consommation actuelle », précise Sébastien Bellet, ingénieur Bâtiment à l'ADEME Basse-Normandie. Un tel projet est, bien sûr, coûteux. Pour le financer, l'OPHLM a donc eu l'idée originale de faire participer les résidents à son financement. « Caen Habitat leur a proposé de supporter une petite partie des travaux, équivalente aux économies de charges permises grâce à la rénovation thermique, mais uniquement dans la mesure où

la baisse annoncée serait bien effective. » Pour s'en assurer, une quinzaine de logements ont été équipés d'outils de mesure. Grâce à ces logements tests, l'OPHLM suivra l'évolution de la consommation énergétique et vérifiera que la baisse annoncée est bien au rendez-vous. Intéressée par cette volonté manifeste de garantir la cohérence entre les performances théoriques et la pratique, l'ADEME a souhaité accompagner cette instrumentation prévue sur trois ans. En plus d'une aide technique, l'Agence finance donc 70% du coût de l'opération (estimé à 69 000 euros). /

* Office public d'habitation à loyer modéré

@ sebastien.bellet@ademe.fr

+ www.caenhabitat.fr